

La ministre de la Culture,

Françoise Nyssen a présenté sa stratégie pour le patrimoine : les moyens seront renforcés et les petites communes feront l'objet d'une attention privilégiée

Ce vendredi 17 novembre 2017, la ministre de la Culture a présenté à l'occasion d'une conférence de presse les 15 mesures de sa stratégie pluriannuelle en faveur du patrimoine.

Cette stratégie s'appuiera sur un budget renforcé : les moyens dédiés à l'entretien et à la restauration du patrimoine s'établiront à 326 M€ en 2018, en hausse de 5% par rapport à 2017. Ce niveau n'a pas été atteint depuis dix ans.

Ce budget sera sécurisé sur la durée du quinquennat : les 326 M€ seront reconduits chaque année. Avec cet engagement pluriannuel, promis par Emmanuel Macron pendant sa campagne, la ministre de la Culture se donne le temps de déployer des mesures ambitieuses et offre aux acteurs du patrimoine la visibilité qu'ils demandaient.

Les petites communes et les territoires en situation de désertification feront l'objet d'une attention privilégiée. « *Le patrimoine est une chance pour nos territoires. Il peut ramener de la vie là où les commerces ferment et où les transports en commun ne passent plus. Le patrimoine peut être un levier de revitalisation et de cohésion essentiel* » a indiqué la ministre.

Parmi les mesures annoncées :

- un fonds spécifique de 15 M€ sera créé dès 2018 pour la restauration du patrimoine situé dans les communes de moins de 10 000 habitants ;
- la création d'un « Loto du patrimoine » (tirage spécial à l'occasion des Journées du patrimoine et jeu de grattage) serait proposée par la Française de Jeux, dans le cadre du projet de loi de finances rectificative pour 2017 ;
- une plateforme participative permettant aux citoyens de signaler des monuments de patrimoine en péril près de chez eux a été mise en ligne, ce jour, sur le site du ministère (www.patrimoine-immobilier-en-peril.fr). Elle accompagnera la mission confiée par le Président de la République à Stéphane Bern, chargé de recenser le patrimoine local en péril et de trouver de nouveaux financements pour le restaurer.

La stratégie en faveur du patrimoine comporte également un volet européen. La ministre a évoqué deux initiatives : la création d'un « Grand Tour » du patrimoine, itinéraire proposé aux citoyens français et européens autour de sites emblématiques de leur histoire commune ; le lancement un projet-pilote de l'Erasmus de la culture autour des métiers du patrimoine en 2018.